



Promotion de la santé
et prévention
Gesundheitsförderung
und Prävention



Expertise Jeunesse

État de situation des regroupements de jeunes
dans l'espace public à Châtel-St-Denis



Adrien Oesch
Responsable de secteur
Août 2022

Sommaire

1. L'essentiel en bref.....	2
2. Introduction.....	3
3. Analyse.....	5
3.1. Une situation « <i>pas loin d'être idéale</i> ».....	5
3.2. Quelques nuances à apporter.....	5
3.3. Un sentiment d'ennui largement répandu.....	6
3.4. Des jeunes avec des aspirations urbaines.....	7
4. Pistes d'intervention.....	8
4.1. Développer une intervention de travail social de rue.....	8
4.2. Renforcer l'intervention de l'Animation Jeunesse de la Veveyse.....	9
5. Conclusion.....	10

1. L'essentiel en bref

- Le mandat d'expertise jeunesse confié à REPER par la Commune de Châtel-St-Denis a pour objectif d'établir un état de situation des regroupements de jeunes dans l'espace public afin d'évaluer la pertinence d'une intervention de travail social de rue et d'identifier d'éventuelles autres pistes d'interventions possibles.
- Dans ce but, 7 permanences sociales de rue ont été réalisées à Châtel-St-Denis durant le mois de juillet, permettant de rencontrer une soixantaine de jeunes différent·es. De plus, 6 adultes, représentant 5 entités concernées à un titre ou à un autre par la jeunesse de châteloise, ont fait l'objet d'un entretien.
- De l'avis général, les regroupements de jeunes dans l'espace public à Châtel-St-Denis ne posent pas de problèmes notables du point de vue de l'ordre public, et cela depuis plusieurs années. Bien que des jeunes s'y réunissent de manière régulière, il s'agit de groupes relativement petits et qui semblent plutôt respectueux de leur environnement, n'occasionnant que peu de nuisances et quasiment pas de plaintes.
- Châtel-St-Denis est également préservée des altercations entre groupes de jeunes. Du point de vue tant des adultes que des jeunes rencontré·es, une bonne cohésion existe entre jeunes châtelois·es, du fait qu'elles et ils se connaissent plus ou moins toutes et tous.
- Cependant, les jeunes de 14 à 20 ans rencontré·es qui se réunissent régulièrement sur l'espace public disent s'ennuyer fermement à Châtel-St-Denis, et appellent de leur vœux notamment un espace extérieur qui leur soit dédié, situé au centre-ville. Dans l'idéal, cet espace servirait à la fois de lieu de rencontre et de lieu pour pratiquer une activité qui leur corresponde.
- Une quinzaine de jeunes qui occupent très fréquemment l'espace public se trouvent en situation de désœuvrement. Ayant terminé leur scolarité obligatoire, elles et ils n'ont pas de formation ou d'emploi, avec pour certain·es une consommation inquiétante de cannabis et/ou d'alcool, et parfois des antécédents de violence.
- Par ailleurs, le développement urbanistique et démographique de Châtel-St-Denis pourrait à terme avoir un impact déstabilisateur sur les dynamiques des jeunes dans l'espace public.
- Quand bien même la situation en terme sécuritaire est bonne, une intervention de travail social de rue à Châtel-St-Denis semble donc faire sens, car elle permettrait de renforcer le dispositif à destination de la jeunesse châteloise dans une optique préventive et sociale. En effet, le travail social de rue permettrait, par des présences régulières dans l'espace public, de détecter de manière précoce d'éventuelles dynamiques problématiques émergentes, mais aussi d'entrer en lien avec les jeunes en rupture qui l'occupent afin de leur proposer un soutien socioéducatif.
- L'ensemble des jeunes rencontrées plébiscitent les activités de l'Animation Jeunesse de la Veveyse (AJV) à Châtel-St-Denis. Ce succès est sans doute un facteur prépondérant qui explique que le chef-lieu veveysan ne soit pas confronté à des dynamiques problématiques parmi sa jeunesse. Cet engouement pour l'AJV amène de nombreux·euses jeunes rencontré·es à demander avec insistance que cette structure dispose de locaux plus grands et mieux adaptés, et qu'elle reçoive davantage de moyens afin de pouvoir proposer des ouvertures hebdomadaires supplémentaires.
- Étant donné le rôle central que joue l'AJV auprès de la jeunesse à Châtel-St-Denis, il paraît important que cette structure puisse accéder rapidement à un nouvel espace. Le renforcement de ses moyens serait également une mesure complémentaire bienvenue.

2. Introduction

La Commune de Châtel-St-Denis a souhaité bénéficier de la possibilité offerte par le « plan cantonal de soutien jeunesse » de mandater l'association REPER pour réaliser une Expertise Jeunesse comprenant deux objectifs :

1. Élaborer une expertise de la situation des jeunes de Châtel-St-Denis de 12 à 25 ans, et plus particulièrement celles et ceux qui ont pour habitude de se regrouper dans l'espace public
2. Évaluer la pertinence d'une intervention de travail social de rue à Châtel-St-Denis et identifier d'éventuelles autres pistes d'interventions possibles

Pour répondre à ces objectifs, 7 permanences sociales de rue ont été réalisées entre le 2 juillet et le 22 juillet 2022, réparties sur 1 lundi, 1 mardi, 1 mercredi, 2 jeudis et 2 vendredis, dans des tranches horaires allant de 14h à 22h. Elles m'ont permis de rencontrer **une soixantaine** de jeunes âgé·es entre 10 et 35 ans et d'échanger sur la manière dont ces jeunes de percevoir leur vie à Châtel-St-Denis, sous l'angle des points de satisfaction, mais également des éventuels besoins, points de tensions et problèmes identifiés ou vécus en lien avec l'espace public.

Nombre de jeunes rencontré·es									
- de 12 ans		12 – 17 ans		18 – 25 ans		+ de 25 ans		Total	
Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
0	4	7	29	2	15	1	6	10	54
4		36		17		7		64	

Des discussions plus larges ont aussi été menées afin d'accéder à une compréhension plus globale de la situation. Ces permanences sociales de rue m'ont également donner la possibilité de réaliser des observations sur les comportements individuels des jeunes, leurs dynamiques de groupes et leurs liens avec la communauté locale.

Voici les lieux où je suis entré en contact avec ces jeunes :

- Autour de l'ancienne gare
- Dans le parc du Grand-Clos
- A côté du local de l'AJV
- Sur le terrain multisport du collège des Pléiades
- Sur un banc au croisement Route des Misets – Chemin de l'église
- Dans la cour du Cycle d'Orientation de le Veveyse
- Dans le centre commercial COOP
- Sur le terrain de street workout du Park4All du Lussy

Je me suis également rendu dans les lieux suivants sans y rencontrer de jeunes :

- École du Bourg
- Ancienne école des Misets
- Parvis de l'église
- Nouvelle gare
- Place villageoise de Fruence
- Cabane de la Rapasse

Afin de compléter mon regard et de mieux saisir la situation, je me suis également entretenu avec des personnes concernées d'une manière ou d'une autre par les jeunes châtelois·es de 12 à 25 ans se regroupant sur l'espace public :

Commune de Châtel-St-Denis	1 membre du conseil communal
	Le chef de service de la police communale
Animation Jeunesse de la Veveyse	1 animateur socioculturel
Police cantonale de proximité	2 agents responsables du secteur Châtel-St-Denis
Cycle d'orientation de la Veveyse	1 travailleur social scolaire
Société de Jeunesse de Châtel-St-Denis	Le président
Justice de paix	1 juge de paix de l'arrondissement de la Veveyse

3. Analyse

3.1. Une situation « *pas loin d'être idéale* »

Sous l'angle des regroupements de jeunes sur l'espace public et de leurs répercussions, les jeunes et les adultes rencontrés s'accordent pour dire que la situation à Châtel-St-Denis est bonne, voire « *pas loin d'être idéale* » selon les termes du chef de service de la police communale. Des jeunes se réunissent certes de manière régulière à l'extérieur, mais en petits groupes, et très peu d'incivilités et de déprédations sont constatées. Lorsqu'elles surviennent malgré tout, elles sont peu importantes et passagères. Les plaintes d'habitant·es concernant les jeunes sont rares, et sont causées par quelques individus ou petits groupes qui, une fois appréhendés, cessent les comportements posant problème. La situation s'est même améliorée par rapport à quelques années en arrière. Les jeunes occupent moins l'espace public, et le bâtiment de l'ancienne gare, qui concentrait avant des flux importants de personnes à certaines heures, générant ainsi certaines frictions, a vu ces dernières se résorber en même temps que l'ancienne gare perdait sa fonction première et son caractère central.

Par ailleurs, Châtel-St-Denis est également préservée des altercations entre groupes de jeunes. Certes, quelques tensions, voire échauffourées ont eu lieu dans le cadre du cycle d'orientation ou à sa sortie, mais ce type d'événements reste très rare. Du point de vue tant des adultes que des jeunes rencontrés, une bonne cohésion existe entre jeunes châtelois·es, du fait qu'elles et ils se connaissent plus ou moins toutes et tous. Outre la taille de la commune rendant encore possible cette interconnaissance « naturelle », une hypothèse pouvant aussi expliquer cette bonne entente est le fait que l'orientation dans un des trois sites de l'école primaire est effectuée par tirage au sort et ne dépend pas du domicile. Cela évite peut-être la formation de modèles identificatoires forts fondés sur l'appartenance à un quartier, pouvant potentiellement amener à s'opposer, voire à se confronter.

Cette bonne situation générale sur l'espace public de Châtel-St-Denis est d'autant plus remarquable que cette dernière est souvent le point de ralliement pour les jeunes de la Veveyse au niveau extra-scolaire, étant donné d'une part son caractère central au niveau des transports publics, et d'autre part que le cycle d'orientation y est situé, ce qui favorise le fait que les jeunes restent dans le chef-lieu à la fin des cours.

L'AJV, qui dispose d'un local à Châtel-St-Denis dans lequel elle propose des accueils libres et différentes activités hebdomadaires pour les jeunes jusqu'à 18 ans, note également que les relations avec les jeunes qui fréquentent leur espace se passent en règle générale très bien. La dernière année scolaire a toutefois été plus compliquée avec certain·es jeunes de 11 à 12 ans, scolarisé·es en 8^{ème} année Harmos, dont certains comportements ont posé des problèmes aux animateur·rices socioculturel·les et créé un climat compliqué le mercredi après-midi (insultes, harcèlement via les réseaux sociaux, provocations envers les professionnel·les).

3.2. Quelques nuances à apporter

Le tableau quasi idyllique qui vient d'être dressé doit cependant être un tant soit peu nuancé, et cela pour plusieurs raisons :

- Un sentiment d'insécurité vécu par certain·es adultes demeure face aux regroupements de jeunes dans l'espace public, malgré le fait que rien ne semble le fonder objectivement. Certain·es jeunes témoignent également d'un sentiment d'être stigmatisé·es, regardé·es de travers par des passant·es pour le simple fait de se réunir sur l'espace public.
- Quelques jeunes désœuvré·es et en perte de repères, probablement une quinzaine en tout, sont présent·es très régulièrement sur l'espace public à Châtel-St-Denis. Ayant terminé leur scolarité obligatoire, elles et ils n'ont pas de formation ou d'emploi, avec pour certain·es une consommation inquiétante de cannabis et/ou d'alcool, et parfois des

antécédents de violence. Ces jeunes, qui posaient souvent déjà problème au cycle d'orientation, sont rejoint-es en fin de journée et le week-end par d'autres jeunes dont la situation est moins ou pas inquiétante. L'AJV a remarqué ce phénomène, mais ces jeunes ne participent pas à ses activités et ne fréquentent plus ou très rarement ses locaux, et elle ne dispose pas de suffisamment de ressources pour les approcher.

- Une méfiance, voire une défiance de certain-es jeunes est relevée vis-à-vis des forces de l'ordre, rendant difficile le dialogue avec elles et avec eux.
- Dès la prochaine rentrée scolaire, les élèves du cycle d'orientation de la Veveyse n'auront plus l'obligation de passer leur pause de midi dans l'enceinte scolaire, mais pourront, avec l'autorisation de leurs parents, se rendre au centre-ville de Châtel-St-Denis. La question se pose de l'impact de cet afflux probable de jeunes entre midi et 13h30, dont une partie occupera probablement l'espace public.
- Le quartier de la nouvelle gare n'a pour l'instant pas été investi par les jeunes, mais il est probable que cela change une fois que les commerces qui y sont attendus ouvriront, que les habitations seront terminées et que la voie verte qui y mène sera créée. La question des dynamiques qui vont naître chez les jeunes dans l'occupation de ces nouveaux espaces se pose là aussi, ainsi que celle de leur cohabitation avec les riverain-es et les commerçant-es de cette zone.
- Attalens est souvent citée par les adultes et par les jeunes rencontrés comme la commune de la Veveyse confrontée à des regroupements problématiques de jeunes générant régulièrement des incivilités et des déprédations. Or, des jeunes châtelais-es se déplacent fréquemment à Attalens depuis plusieurs années, et une partie d'entre elles et d'entre eux ont pris ou prennent une part active dans ces dynamiques, qui par ailleurs se sont passablement résorbées depuis deux ans. Si le territoire de Châtel-St-Denis n'est pas directement touché par ce type de phénomène, une partie de ses jeunes résident-es y sont par contre impliqués-es, mais ailleurs.

3.3. Un sentiment d'ennui largement répandu

Outre ces éléments, il faut également relever un discours tenu par une part importante des jeunes rencontrés. En effet, si l'ensemble des jeunes déclarent que Châtel-St-Denis est une ville tranquille, la plupart de celles et ceux âgés de plus de 14 ans disent s'y ennuyer fermement : *« y'a rien à faire, on passe nos journées à fumer »*. Cet ennui découle principalement du sentiment qu'aucun lieu au centre-ville ne leur est destiné, que ce soit pour y mener une activité ou simplement pour se réunir sans déranger et sans être dérangé : *« Il y a très peu d'endroits où on se sent la bienvenue »*. Ce manque entraîne de leur point de vue leur stigmatisation par une partie de la population, puisqu'il donne l'impression qu'elles et ils « traînent » dehors.

Ces jeunes ne se réunissent pas dans le parc du Grand-Clos la journée, pour ne pas importuner les familles qui en jouissent, et le soir, la police les en aurait chassé suite à des plaintes de riverain-es. Le terrain de street workout dans le nouveau Park4All du Lussy est apprécié, mais jugé trop éloigné du centre pour s'y rendre régulièrement. Le terrain multisport du collège des Pléiades est limité dans son accès au niveau des horaires, et conçu plutôt pour des plus jeunes. De plus, il n'est pas adapté pour faire office de lieu de rencontre puisqu'il se situe dans un périmètre scolaire, et proche d'habitations. Les rampes de skateboard du Lussy ont quant à elles été démontées en raison des travaux menés actuellement, et il semble de toute manière que les adeptes de sports à roulettes châtelais-es aspirent à de nouveaux modules plus adaptés. Quant au terrain de beach-volley installé sur la place de l'ancienne gare, il n'intéresse pas ces jeunes qui ne pratiquent pas ce sport.

Les jeunes de 14 à 20 ans qui occupent régulièrement l'espace public de Châtel-St-Denis appellent donc de leur vœux un espace extérieur qui leur soit dédié, situé au centre-ville. Dans l'idéal, cet espace servirait à la fois de lieu de rencontre et de lieu pour pratiquer une activité qui leur corresponde, comme le street workout, le football ou le skateboard. Pour une partie

de ces jeunes, ce n'est pas tant l'activité qui est importante, mais le fait de pouvoir disposer d'un environnement « cool » dans lequel se retrouver entre pair-es. Il arrive ainsi que des jeunes qui ne pratiquent pas du tout de skate ou de street workout s'associent aux revendications pour obtenir ce type d'infrastructures, car il représente un espace de socialisation qui concorde avec leur univers symbolique et identitaire. Certain-es jeunes réclament également un espace intérieur, un local, à destination des jeunes qui n'ont plus l'âge pour profiter des offres de l'AJV.

3.4. Des jeunes avec des aspirations urbaines

Ce sentiment d'ennui exprimé par ces jeunes, et la revendication d'un espace qui leur soit dédié, questionnent certain-es adultes rencontrés, étant donné que Châtel-St-Denis dispose d'un tissu dense et dynamique de sociétés locales proposant de nombreuses activités, et que les autorités communales ont développé des infrastructures de loisirs à destination notamment de la jeunesse, à l'instar du nouveau Park4All : *« J'ai l'impression qu'ils s'ennuient, où qu'ils ne veulent rien faire. Pourtant, pour les jeunes qui ont envie, il y a des activités. Le manque d'activités, c'est l'excuse facile »*.

Ce décalage s'explique du fait que ces jeunes ne se reconnaissent pas dans le modèle des sociétés locales. Très peu y sont inscrit-es et participent à leurs activités, et les valeurs qu'elles véhiculent de leur point de vue ne leur correspondent pas. Leur identité et leur socialisation se développent ainsi davantage au sein de leur groupes de pair-es qu'à travers les canaux communautaires traditionnels comme les événements villageois et les sociétés locales. Cela se constate également au niveau de leurs attentes par rapport à Châtel-St-Denis en terme de loisirs, qui correspondent davantage à des offres typiques d'un environnement urbain et d'une société de consommation : commerces pour faire du shopping destinés aux jeunes, parc de loisirs de type Funplanet, établissements de restauration rapide, bar à shisha, boîte de nuit, piscine extérieure, etc. Comme le dit un de adultes rencontrés, *« Châtel-St-Denis compte encore une partie importante de population campagnarde, mais de plus en plus de jeunes ont une mentalité de la ville »*. Il estime également que *« la ville n'est pas très bien aménagée, il n'y a pas de parc, pas d'endroit un peu cool où les jeunes peuvent se poser, pas vraiment de centre, de lieu de rencontre »*.

Cette aspiration à des offres de loisirs de type urbain se double, chez les jeunes de plus de 14 ans, d'une demande pour que la desserte de Châtel-St-Denis en transports publics soit améliorée, afin de pouvoir se rendre plus aisément dans des grandes villes comme Bulle, Vevey ou Lausanne. Certain-es soumettent également l'idée d'une ligne de bus interne à Châtel-St-Denis qui faciliterait et encouragerait les déplacements au sein de ses différents quartiers, et notamment les plus périphériques, comme le Lussy, Fruence ou Prayoud.

4. Pistes d'interventions

Les échanges avec les jeunes et les adultes rencontré·es ainsi que les observations réalisées sur le terrain ont permis d'établir une analyse de la situation des jeunes qui se regroupent sur l'espace public à Châtel-St-Denis, analyse dont découle deux pistes d'intervention possibles et complémentaires qui s'offrent aux autorités du chef-lieu veveysan si elles souhaitent élargir le dispositif en place à destination de la jeunesse.

4.1. Développer une intervention de travail social de rue

Les regroupements de jeunes dans l'espace public à Châtel-St-Denis ne posent pas de problèmes notables du point de vue de l'ordre public, et cela depuis plusieurs années. Bien que des jeunes s'y réunissent de manière régulière, il s'agit de groupes relativement petits et qui semblent plutôt respectueux de leur environnement, n'occasionnant que peu de nuisances et quasiment pas de plaintes. Châtel-St-Denis paraît donc préservée des phénomènes d'incivilités récurrentes qui touchent d'autres communes du canton. Cependant, d'un point de vue plus large, des besoins assez nets sont exprimés par les jeunes châtelois·es rencontré·es, et une quinzaine de celles et ceux qui occupent régulièrement l'espace public se trouvent en situation de désœuvrement. Par ailleurs, le développement urbanistique et démographique de Châtel-St-Denis pourrait à terme avoir un impact déstabilisateur sur les dynamiques des jeunes dans l'espace public.

Fort de ce constat, une intervention de travail social de rue à Châtel-St-Denis semble faire sens, quand bien même la situation en terme sécuritaire est bonne, car elle permettrait de renforcer le dispositif à destination de la jeunesse châteloise dans une optique préventive et sociale. En effet, le travail social de rue permettrait, par des présences régulières dans l'espace public, de détecter de manière précoce d'éventuelles dynamiques problématiques émergentes, mais aussi d'entrer en lien avec les jeunes en rupture qui l'occupent afin de leur proposer un soutien socioéducatif. Cette intervention donnerait également l'occasion d'accompagner les jeunes à faire valoir leurs besoins dans une démarche citoyenne qui les conduise à renforcer leurs compétences et leur implication au sein de la collectivité locale.

Dans le cadre de cette intervention, toutes ou une partie des prestations suivantes pourraient être mises en œuvre par une travailleuse ou un travailleur social·e de rue :

- Permanences sociales de rue hebdomadaires dans les différents lieux de la commune où les jeunes se rencontrent
- Accompagnements socioéducatifs individuels ou familiaux sur diverses problématiques en fonction des besoins et des demandes des jeunes ou de leurs proches (formation, travail, santé psychique, addictions, famille, pair·es, violence, sexualité, logement, etc.)
- Coaching de projets de jeunes individuels ou collectifs
- Création et/ou participation à des événements/projets locaux mobilisant les jeunes
- Démarches communautaires avec les jeunes, les adultes et les partenaires concerné·es
- Travail en réseau et partenariats avec les acteur·rices concerné·es au niveau communal, régional et cantonal

Deux options s'offrent à la commune de Châtel-St-Denis si elle souhaite mettre en place une telle intervention. L'Animation Jeunesse de la Veveyse pourrait s'en charger, à condition qu'elle dispose de davantage de moyens, car elle n'en a actuellement pas les capacités. Cette option présente la plus-value de s'appuyer sur une structure déjà implantée, mais présente le désavantage que sa mission relève de l'animation socioculturelle et pas du travail social de rue, et que ses collaboratrices et collaborateurs n'ont pas de compétences spécifiques dans ce dernier. Une deuxième option serait de confier un mandat à un acteur externe spécialisé dans le domaine, comme REPER. Cette deuxième option est privilégiée par l'animateur socioculturel de l'AJV avec qui je me suis entretenu, car il estime qu'il serait compliqué que cette structure coordonne à la fois l'animation socioculturelle et le travail social de rue. C'est

pourquoi il est favorable à ce que l'AJV œuvre en forte synergie avec un acteur externe qui peut se prévaloir d'une expérience et d'une expertise dans cette intervention.

Par ailleurs, Châtel-St-Denis pourrait rechercher des collaborations avec d'autres communes de la Veveyse, et notamment Attalens qui s'est dotée d'une intervention de travail social de rue depuis 2018. En effet, les jeunes de ce district ne limitant pas leurs agissements aux frontières de leur commune de résidence, il serait intéressant de mettre sur pied une action concertée dans ce domaine, à l'instar de ce qui a été fait au niveau de l'AJV.

4.2. Renforcer l'intervention de l'Animation Jeunesse de la Veveyse

L'ensemble des jeunes rencontrés plébiscitent les activités de l'AJV à Châtel-St-Denis. Les plus jeunes fréquentent son local régulièrement pour s'amuser et socialiser avec des pair·es, mais y trouvent aussi une oreille attentive et de l'aide auprès de l'équipe en cas de souci. Les plus âgé·es se détachent de l'AJV progressivement à partir de 16-17 ans, mais une partie d'entre elles et d'entre eux restent en lien avec cette structure, soit en y repassant de temps à autre, soit en se réunissant tout près de son entrée, notamment lors des heures d'ouverture. Le succès de l'AJV auprès des jeunes à Châtel-St-Denis est sans doute un facteur prépondérant qui explique que le chef-lieu veveysan ne soit pas confronté à des dynamiques problématiques parmi sa jeunesse.

Cet engouement pour l'AJV amène de nombreux·euses jeunes avec qui je me suis entretenu à demander avec insistance que cette structure dispose à Châtel-St-Denis de locaux plus grands et mieux adaptés, et qu'elle reçoive davantage de moyens afin de pouvoir proposer des ouvertures hebdomadaires supplémentaires. Cette requête est également exprimée par plusieurs adultes rencontré·es, dont l'animateur socioculturel qui coordonne actuellement cette structure. Les autorités communales se disent conscientes de la nécessité que l'AJV dispose d'un espace correspondant davantage à ses besoins, et sont à la recherche de solutions.

Étant donné le rôle central que joue l'AJV auprès de la jeunesse à Châtel-St-Denis, il paraît important que cette structure puisse accéder rapidement à un nouvel espace. Le renforcement de ses moyens serait également une mesure complémentaire bienvenue. Même si les activités que l'AJV met en place n'ont pas lieu directement sur l'espace public, elles ont de manière indirecte un effet vertueux certain sur la présence et les dynamiques que les jeunes ont dans celui-ci.

5. Conclusion

Le mandat confié par la commune de Châtel-St-Denis à REPER pour effectuer une expertise jeunesse, ciblant plus spécifiquement les adolescent·es et les jeunes adultes ayant pour habitude de se réunir dans l'espace public, a permis d'établir que la situation actuelle à ce niveau est très bonne sous l'angle de l'ordre public. Cependant, une intervention de travail social de rue, et/ou un renforcement de l'animation socioculturelle via l'AJV sont préconisés, dans une optique préventive et sociale.

Ces mesures représenteraient certes un engagement financier pour Châtel-St-Denis, et peuvent donc apparaître comme un luxe étant donné l'absence actuelle de problématiques en lien avec la jeunesse. Toutefois, il y a fort à parier qu'une intervention précoce et « bas seuil » comme le travail social de rue, ainsi qu'un renforcement de l'animation socioculturelle, permettraient d'ancrer encore davantage la bonne dynamique actuelle et ainsi d'accroître de manière plus globale la qualité de vie au sein du chef-lieu veveysan.